

Compte rendu de la réunion
« Conditions d'ambiance et environnement »
le 29 mai 2015

Présents : Elodie Balmisse → E.B.
Yvon Billon → Y.B.
Maria-Céleste le Bourhis → M.C.L
David Gourichon → D.G.
Edmond Ricard → E.R.
André Neau → A.N.

Excusés : Hervé Juin
Xavier Martin
Bernadette Urban

La séance commence autour de 10h00

En préambule, E.R. rappelle que le cati SICPA a développé des SI pour gérer les phénotypes et les pédigrées des animaux, mais que rien n'a été fait à ce jour pour gérer les conditions d'ambiance et d'environnement attachées à la prise de la mesure ou aux conditions d'élevage des animaux. Quelques exemples sont donnés confirmant l'importance des conditions du milieu. Ainsi, une pesée prise dans un bâtiment peut s'avérer différente de celle prise à l'extérieur, l'appétit des animaux diffère en fonction notamment de la température des lieux, ...

De ce premier constat, la décision est prise au niveau du cati de faire une proposition d'enquête comprenant deux parties : 1) Connaissance de l'existant, 2) Etablir les besoins attachés à ce thème. A cet effet, une première réunion, avec les représentants des UE travaillant sur les volailles et les lapins, est décidée.

Y.B. nous confirme l'importance du suivi de ces conditions d'ambiance avec son influence sur la qualité sanitaire de l'élevage et les problèmes de pathologie des animaux. Il considère que sur ce sujet des études pourraient être menées. Deux questions se posent: qu'est-ce qu'on mesure? et comment on le mesure?

E.R. répond qu'il est prévu dans un premier temps de faire le relevé de l'existant .

D.G. nous indique qu'il existe deux types de mesure : 1) des mesures en routine comme la température attachées à des obligations réglementaires ; 2) des mesures spécifiques (limitées dans le temps) attachées à une expérimentation avec la mise

en place d'un protocole, le relevé puis l'analyse des données et enfin la publication des résultats.

M.C.L. s'interroge sur l'utilité de faire des développements de type base de données (lourd et long à mettre en place). Elle considère qu'à ce jour, les fichiers de type excel sont suffisants.

Y.B. nous indique que dans les bâtiments avec un dispositif de régulation, le relevé des données de la température, le pas de temps, les consignes, ... sont mémorisées dans des fichiers. Il nous indique qu'il passe beaucoup de temps pour gérer cette information pour couvrir les besoins de l'élevage et celui des scientifiques. Il considère qu'une information centralisée, structurée et normalisée ferait gagner beaucoup de temps

E.B. nous présente le dispositif mis en place à Toulouse dans le nouveau bâtiment des lapins. Elle nous indique que de nombreux facteurs, comme la température, l'hygrométrie et d'autres..., sont enregistrés en continu ainsi que les consignes. Les données à récupérer et exploiter peuvent-être paramétrées (exemple 1 mesure toutes les 10 minutes sur 3000 enregistrements). Le fournisseur du dispositif a été très présent et a répondu à leur besoin. E.B. nous indique que les conditions extérieures (température, hygrométrie) sont également relevées et que dans les autres bâtiments, une simple lecture en continu des conditions ou un relevé quotidien des température lues, mini et maxi est réalisé.

E.B. ajoute que des contrôles sur les gaz devraient être effectués une fois par an. Ces contrôles ont un caractère obligatoire vis à vis de la santé des travailleurs.

E.B. indique aussi que des données sur les cycles lumineux sont également considérées. Les cycles lumineux ayant une grande importance dans le comportement des animaux. Par ailleurs, elle nous indique que des thématiques scientifiques démarrent sur la gestion intégrée de la santé des animaux et qu'il apparait important que les conditions qui influent sur la santé des animaux (ventilation, hygrométrie, température etc.) puissent être consignées

D.G. nous indique qu'actuellement beaucoup d'observations, d'évènements sont notés et restent sur le carnet d'élevage. Sur ce sujet, Y.B. précise que ces données d'incident sont enregistrées mais elles ne sont pas exploitées.

Y.B. nous parle également de la mesure du rejet des gaz à effet de serre.

A propos de ce type de thématique spécifique, E.B. s'interroge: doit-on considérer qu'il s'agit d'un dispositif pour répondre à une demande ponctuelle ou s'agit-il d'enregistrements qui se prolongeront dans le temps?

En relevé de conclusion à cette première réunion, A.N. se rendra sur chacun des sites, dans le but de préciser tous les points abordés au cours de notre réunion et en

vue d'établir une description complète des dispositifs en place relatifs à ce vaste sujet.

Notre réunion se termine vers 11h30